

L'ÉCOUTILLE

Juin 2010 - Volume 17 No.1



Parc Nautique Lévy (1984) Inc.

2009

PARC NAUTIQUE LÉVY RECONNAÎT L'IMPLICATION
D'UN EMPLOYÉ LORS DU 25^{ÈME} DE LA MARINA
POUR SOULIGNER TOUT SON DÉVOUEMENT,
LA CORPORATION EST HEUREUSE
DE DÉCERNER « **LA COUPE GEORGES LEBLANC** »
À MONSIEUR
GERMAIN BUSSIÈRES



Georges Leblanc, commodore; Germain Bussièrès, récipiendaire;
et Simon Théberge, conseiller municipal et administrateur de PNL.

Administrateurs

COMMODORE

M. Georges Leblanc

VICE-COMMODE

M. Mario Côté

SECRÉTAIRE

M. Jacques Demers

TRÉSORIER

M. André Langevin

DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

Mme. Michelle Cantin

DIRECTEUR DES TRAVAUX

M. Alain Leduc

DIRECTEUR DU PERSONNEL

M. Alain Dupont

REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE LÉVIS

M. Simon Théberge

COMMODORE

M. Georges Leblanc

L'Écouteille est publié

par Parc Nautique Lévy (1984) inc
au rythme de 6 numéros par année.

Il est distribué gratuitement à ses
membres par courriel et placé sur le
site Web

www.parcnautiquelevy.qc.ca

Des copies sont disponibles à la
capitainerie (secrétariat).

ADMINISTRATEUR RESPONSABLE

Georges Leblanc

RESPONSABLE TECHNIQUE

Marc Royer

COLLABORATEURS

François Grégoire

Georges Leblanc

Jean-Luc Lemieux

Guylain Noël

RECRUTEMENT ET PUBLICITÉ

France Côté

CORRECTRICE

Cécile Therrien

INFOGRAPHIE

Maude Royer

Personnel 2010

SECRÉTARIAT

Mme France Côté

Mme Ginette Dutil

MAÎTRE DE PORT

M. Germain Bussièrès

ADJOINT AU MAÎTRE DE PORT

M. Samuel Roy

GARDIENS DE NUIT

M. Marcel Vézina

M. Jean-Mickaël Bernier

PRÉPOSÉE PRINCIPALE

Mme Roxanne Bérubé

PRÉPOSÉS (Services aux membres)

Mme Jessica Boutin-Labrecque

M. Gabriel Breton

M. André Dion

Mme. Catherine Mercier

M. Marc-Antoine Mercier

PRÉPOSÉE au stationnement

M. Jean-Philippe Guay

PRÉPOSÉS à l'entretien

Mme Catherine Trudel-Guy

M. Guy Beauchemin

La publication de l'Écouteille est rendue financièrement possible grâce à la générosité de nos commanditaires. Nous tenons à remercier ceux qui, année après année, nous permettent de vous livrer un bulletin de liaison qui informe sur la vie de la marina. Nous remercions également ceux qui nous accompagnent pour une première année. Nous invitons tous nos lecteurs à les encourager, ce sera votre façon de leur dire merci.

LE MOT DU COMMODORE

par **Georges Leblanc**



La saison 2010 est lancée

Au Parc Nautique Lévy la saison 2010 est bien lancée; déjà le mois de juin débute et laisse en mémoire un mois de mai exceptionnel pour la température estivale inhabituelle que nous avons connue. Depuis les premiers jours de mai, les installations dans le bassin sont accessibles mais il est surprenant de constater qu'un nombre important d'embarcations sont encore sur le terrain et nuisent aux opérations et stationnements. Nous incitons fortement les membres qui n'ont pas procédé à la mise à l'eau de leur embarcation à l'effectuer dans les meilleurs délais et, ainsi, il nous sera possible de nettoyer et remanier nos installations, et ce, avant la «Journée portes ouvertes» du 20 juin prochain.

Depuis le début de l'année, l'administration et le personnel de votre marina ont besoin fort à l'entretien de la capitainerie, de certains équipements et aussi à la construction et au renouvellement d'infrastructures telles que : système de distribution de carburant, brise-lames, pontons d'accueil et d'amarrage. L'énumération pourrait être davantage exhaustive, je vous invite plutôt à observer ce

qui se passe autour de vous dans votre marina, vous serez à même d'apprécier les efforts consentis afin d'être en harmonie avec notre slogan «Parc Nautique Lévy, un milieu de choix». Ce sont nous, les membres, qui en profitons et notre promotion va en ce sens auprès des visiteurs que nous recevrons dans ce milieu de choix que nous devons créer à partir de la qualité et de la propreté de nos installations. Il importe aussi de mentionner que la qualité de l'accueil au PNL est un acquis qui, en soi, est l'invitation à venir s'amarrer chez nous.

Je me dois de préciser qu'il n'est pas nécessaire d'être membre du CA pour s'impliquer dans le fonctionnement du Parc Nautique Lévy. Je vous invite aussi à participer tout au cours de la saison aux différentes activités telles que : les 5 à 7 des vendredis, la journée portes ouvertes du 20 juin, les régates du mardi, etc...

En terminant je vous souhaite en mon nom et au nom de votre C.A., une «Bonne saison de navigation». ●

RAPPORT DU COMMODORE EN POSTE LORS DE L' ASSEMBLÉE

par Jean-Luc Lemieux

Mesdames et Messieurs,

Au nom de tous les membres du conseil d'administration, je tiens à vous remercier d'être ici présents ce soir et de prendre à cœur les affaires de votre marina.

L'année écoulée nous a réservé plusieurs surprises, des bonnes et des moins bonnes. Mais grâce au travail assidu de notre personnel, à l'aide spontanée de plusieurs bénévoles et du dévouement des membres du conseil d'administration, nous avons réussi à passer à travers.

Je laisse à mes collègues du conseil d'administration le soin de vous faire une brève rétrospective des travaux qui ont été réalisés. Ils profiteront également de l'occasion pour vous faire connaître toute une brochette de travaux qui devront être réalisés dans les années à venir pour être pleinement opérationnel et offrir à nos membres et visiteurs un **milieu de choix**.

Ce slogan, «**Parc Nautique Lévy : un milieu de choix**» a été retenu pour souligner les activités

qui ont marqué le 25^{ème} anniversaire de fondation de notre organisme. Dorénavant, ce slogan sera partie intégrante de notre publicité. Pour ce qui est des fêtes du 25^{ème} anniversaire, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de l'événement. Des remerciements très chaleureux doivent être également adressés aux personnes et aux entreprises qui ont commandité les festivités qui se sont déroulées au Centre des Congrès de Lévis. De plus, je ne voudrais pas passer sous silence la contribution de la Ville de Lévis.

Mais si nous voulons faire honneur à notre organisation et faire en sorte que nous soyons **un milieu de choix** nous devons continuer à améliorer et à polir, pour ne pas dire dorer, nos installations. Il y va du bien-être de toutes et tous et de notre réputation. Ces travaux seront également l'occasion de nous conformer à un grand nombre de normes gouvernementales et municipales tel que la sécurité, la salubrité et l'environnement pour ne nommer que ces dernières.



Steven Blaney
Député fédéral de Lévis-Bellechasse

115, route Kennedy Lévis G6V 6C8
830.0500 • 1 877 630.0500
www.stevenblaney.ca

CO₂ Une organisation carbone zéro



Ultramar
Raffinerie Jean-Gaulin de Lévis
165, chemin des Îles
Saint-Romuald (Québec) G6V 7M5
C. P. 41055, Lévis (Québec) G6W 7N1



Filiale de Valero
www.valero.com
www.ultramar.ca

Mais comme vous le devinez bien, l'argent est le nerf de la guerre. Dans quelques minutes, vous prendrez connaissance des effets financiers de notre organisation qui de par son statut juridique est un organisme à but non lucratif. Vous serez en mesure de constater que notre santé économique est bonne, sans plus, mais que Parc Nautique n'est pas une organisation riche face aux défis importants à venir. À l'instar de toutes les entreprises, nous devons vivre avec l'augmentation du coût de la vie.

En terminant, je tiens à vous remercier à nouveau pour l'intérêt que vous portez aux affaires de notre marina, à adresser des remerciements cordiaux aux gens qui composent le conseil d'administration et qui se dévouent sans compter tout en conciliant leurs activités professionnelles et familiales. Également, n'oublions pas tous les membres de notre personnel qui prennent à cœur leur travail et le bien-être de tous les membres.

Je tiens à rappeler, qu'à l'occasion, nous avons besoin de l'aide de quelques-uns parmi vous pour œuvrer au sein de comités ad hoc. Deux

raisons justifient une telle participation : apporter des idées nouvelles et intéressantes pour le bien-être de toutes et tous et soulager les membres du conseil d'administration qui, dans certains cas, consacrent des dizaines d'heures hebdomadairement à la gestion des affaires de notre marina. Il est bon de rappeler que l'on ne vient pas membre de votre conseil d'administration pour parader mais par esprit de dévouement.

À titre de commodore sortant, je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée et vous souhaite une fructueuse soirée et excellente saison de navigation! ●



École de voile
Formation Nautique Québec
Parc Nautique Lévy

Stages croisières
Initiation
Élémentaire
Intermédiaire
Navigation côtière
Avancé

TOUS nos cours sont encadrés par des moniteurs certifiés

www.formationnautiquequebec.com • 418-683-8815



Desjardins
Caisse populaire
de Lévis

Près de vous...
toujours accessible!

www.desjardins.com/caisse-levis

418 833-5515

4 centres à votre service

**Centre financier
Galeries Chagnon**
1200, boulevard
Alphonse-Desjardins

**Centre de services
Lauzon**
7777, boulevard
de la Rive-Sud

**Centre de services
Pintendre**
730, route
Président-Kennedy

**Centre de services
Saint-David**
4000, boulevard
de la Rive-Sud

L'Hermione

Le 20 septembre 1793, beau temps, vent modéré, la frégate Hermione, partie de Nantes en direction de Brest cogne brutalement un socle rocheux vis-à-vis Croisic et coule, sa cale tribord largement transpercée. Sortie des chantiers de Rochefort en 1779 pour le compte de la Marine royale, ce navire, rapide et maniable mesurait 44,2 mètres de long sur 11,24 de largeur et ses trois mâts couvraient une voilure de 1500 m². Son équipage comprenait plus de 300 hommes.

Cette magnifique frégate possédait plusieurs titres de gloire. Parmi ceux-ci, celui d'avoir débarqué sur le sol américain, le 2 mai 1780, un jeune homme de 23 ans appelé à entrer dans l'histoire, Gilbert du Motier, mieux connu sous le nom de marquis de La Fayette, colonel du régiment du roi. Au moment de la guerre d'indépendance, il venait prévenir Georges Washington de l'arrivée imminente d'un renfort d'un corps expéditionnaire français de 6 000 hommes.

À l'époque, on a mis moins d'un an à construire ce grand voilier. En 1997, une association à but non lucratif a entrepris la reconstruction de l'Hermione. La mise à l'eau

est prévue en 2011 après 14 ans de labeur. Bien qu'on ait utilisé les mêmes matériaux, plusieurs modifications ont été apportées au plan original du navire par souci de solidité et de sécurité : en particulier, les planches sont boulonnées et non chevillées. De même, les mâts sont collés et non assemblés par des cercles métalliques, afin d'éviter les infiltrations d'eau. Les canons, pour des motifs de poids et également de sécurité, seront allégés et non fonctionnels. Le gréement reste en chanvre mais la voilure est prévue en synthétique pour être plus solide et moins lourde, afin de faciliter une manœuvre conduite avec moins d'hommes. Une motorisation est prévue en sécurité ainsi que des groupes électrogènes pour l'éclairage et un confort minimal.

Le modernisme n'entrave en rien la beauté de cette célèbre frégate. On peut admirer sa construction sur vidéo (6 minutes) au site www.hermione.com (cliquer sur entrée, puis sur voir la vidéo au bas du premier paragraphe). Une splendeur!

Référence: Géo Histoire, Bateaux de légende, septembre 2009; Encyclopédie Wikipédia. ●



Yvan Pelletier, président

5000, rue des Replats, Québec (Québec) G2J 1N2
Tél.: (418) 624-1290 • Télécopieur : (418) 624-2725

4600, boul. de la Rive-Sud, Lévis (Québec) G6W 5N6
Tél.: (418) 837-3681 • Télécopieur : (418) 837-7150

Membre du groupe
DECO SURFACES

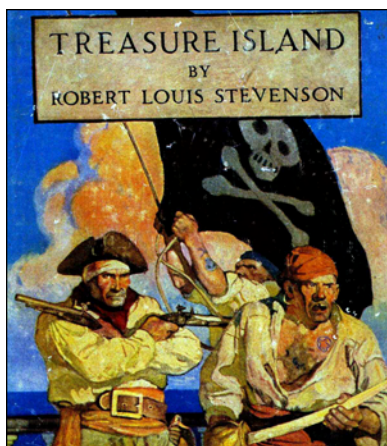


MARCEL LEBLANC & FILS INC.
*Entrepreneurs en plomberie et chauffage
Industriel, Commercial et Résidentiel*

1400, Des Riveurs
Lévis, Québec, G6V 0A8

Tél.: 418-837-7969
Fax: 418-837-7243
marcel-leblanc@bellnet.ca

La Piraterie



De nos jours, aussi surprenant que cela puisse paraître, la piraterie semble reprendre les mers. Ce phénomène n'a rien de nouveau puisqu'il existe depuis l'apparition des bateaux avant l'Antiquité. C'était une façon rapide de s'enrichir, mais souvent au prix de sa vie. Non seulement les pirates attaquaient les bateaux, mais pillaient aussi les villages côtiers.

Le véritable âge d'or de la piraterie se situe entre 1690 et 1730 alors que des pirates célèbres, comme Barbe Noire ou Barberousse, pullulaient sur les mers, surtout les Caraïbes.

Les exploits de ces aventuriers ont fait l'objet de plusieurs histoires plus légendaires que réelles. Robert Louis Stevenson, écrivait en 1883, son célèbre roman, *L'Île au trésor*, lequel a influencé sensiblement la perception que nous avons des pirates. D'ailleurs, ce récit a été porté à l'écran en 1990 avec le célèbre acteur, Charlton Heston (Ben Hur). Le producteur a pris soin d'y inclure tous les éléments associés à la piraterie : la carte au trésor, le trésor enfoui sous terre, le perroquet, la jambe de bois, l'œil sous un bandeau, la tête de mort, etc.

Il existe certaines nuances parmi ces aventuriers. Le *pirate* proprement dit est celui et sa bande qui pillent à leur propre compte; le corsaire est à la solde d'une autorité comme un roi; le boucanier, d'origine plus nébuleuse, était un chasseur de gibier qui fumait la viande et se déplaçait par bateau tout en pratiquant la piraterie; le flibustier, réservé aux pirates français, possédait de petits bateaux rapides appelés *filibotes* (fly boats).

Sans remonter dans l'Antiquité, mentionnons quelques éléments historiques. Les Ciciliens, habitant la côte sud de l'Asie Mineur (aujourd'hui la Turquie), furent le plus grand groupe de pirates de toute l'Histoire. Ils se réservaient la partie est de la Méditerranée tout en dévalisant les villages côtiers autant que les navires

marchands. Vers la fin du deuxième siècle, ils étendirent leur emprise jusqu'en Italie défiant l'autorité allant même jusqu'à capturer l'empereur Jules César en échange d'une rançon. Décidément, la piraterie du 21^e siècle n'a rien inventé.

Il n'en fallait pas plus pour que le Sénat romain agisse en décrétant une loi anti pirate leur interdisant l'accès à tous ses ports incluant ceux des provinces situées en Asie. On confia à Pompée, un des membres du triumvirat que forma César, le rôle d'éradiquer ces malfaiteurs. Avec 500 navires et 120 000 Romains, il y mit trois mois pour accomplir sa mission, tuant ou exécutant 10 000 pirates. Au moins 120 bases, des forteresses et des centaines de bateaux furent détruits. Tout le «butin» recueilli fut partagé entre les troupes et Pompée se réserva la plus grande part de la cueillette. Pompée est encore reconnu comme le plus grand chasseur de pirates.

Il faut admettre que les Romains étaient plus drastiques que nous en matière de piraterie; malgré tout, ils n'ont pas réussi à contrôler définitivement ce phénomène comme on le verra dans le prochain bulletin.

Référence : Angus Konstam (2002), *The History of Pirates*, The Lyons Press USA. ●



SAISON 2010

PROGRAMMATION 2010

par Marc Royer

Pour la saison 2010, le Comité de course de Parc Nautique Lévy, le CCPNL, présente une programmation intéressante avec pratiquement une course à chaque semaine. Pour que l'horaire soit facilement mémorisable, les régates auront lieu chaque mardi pour les mois de mai, juin et août, alors qu'elles seront tenues le jeudi pour le mois de juillet.

Donc pour mai et juin, les dates sont:

mardi 18 mai 2010, 18h00

mardi 25 mai 2010, 18h00

mardi 1 juin 2010, 18h00

mardi 8 juin 2010, 18h00

mardi 15 juin 2010, 18h00

mardi 22 juin 2010, 18h00

mardi 29 juin 2010, 18h00

Pour les mois de juillet et août, les dates sont:

jeudi 8 juillet 2010, 18h00

jeudi 15 juillet 2010, 18h00

jeudi 22 juillet 2010, 18h00

jeudi 29 juillet 2010, 18h00

mardi 3 août 2010, 18h00

mardi 10 août 2010, 18h00

mardi 17 août 2010, 18h00

mardi 24 août 2010, 18h00

La programmation pour septembre et octobre vous sera communiquée ultérieurement.

L'organisation CCPNL s'est enrichie de nouvelles figures, dont Guylain Noël, Martin Aubé, Michel Boivin et la participation et l'implication de Michelle Cantin.

Le comité vous propose une saison à couper le souffle tout en espérant qu'Éole collaborera. ●



L'Impériale

À votre service
depuis 1964

Mobil

2309, avenue de la Rotonde
Charny (Québec) G6X 2M2

Téléphone: (418) 832-6104

Télécopieur: (418) 832-1457

www.merriallard.com

info@merrillallard.com

LUSSIER
CABINET D'ASSURANCES
et services financiers inc.

En partenariat avec
L'UNION CANADIENNE
COMPAGNIE D'ASSURANCES
Membre du groupe de sociétés Co-operators

LEADER EN ASSURANCE MARITIME AU QUÉBEC !

*Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. L'offre est d'une durée limitée et est réservée aux résidents du Québec détenant une police d'assurance maritime auprès de LUSSIER Cabinet d'assurances et services financiers inc. L'offre peut être modifiée sans préavis. Détails du concours au siège social.

HARO SUR LES FONDS DE PRÉVOYANCE*

par Marc Royer

Le 18 mars 2010, soit exactement un mois après l'assemblée générale des membres de Parc Nautique Lévy, je tombe sur un article signé de Jean Garon dans la revue Québec habitation, volume 27, no. 1, qui porte le titre «**Haro sur les fonds de prévoyance**».

Le rédacteur en chef de la revue, monsieur Jean Garon cite les propos de l'économiste Robert Gaboriault qui souligne, en parlant des habitations en copropriété, que les «*fonds de prévoyance constituent une formule qui ne rend pas justice aux copropriétaires en ne constituant aucun patrimoine foncier collectif*».

Il ajoute : «*Les fonds de prévoyance sont antinomiques dans la mesure où ils font résolument porter le coût élevé des dépenses majeures sur les copropriétaires qui n'en bénéficieront que très peu, voire pas du tout.*»

C'est ce point de vue que j'ai défendu lors de l'assemblée générale de P.N.L. à l'encontre d'une proposition visant à bonifier le fonds de prévoyance.

Il est d'usage et de saine gestion que le budget tienne compte des dépenses d'exploitation courantes, d'entretien, de réparations mineures et des salaires de notre organisation.

Je me suis objecté à ce que les membres de la saison 2010 payent pour constituer un fonds de prévoyance pour des travaux qui seront exécutés, soit dans deux ans, soit dans cinq ans et qui ne bénéficieront qu'aux membres qui seront présents en 2012 ou en 2015 et à tous ceux qui viendront par la suite.

Les coûts reliés au dragage de la seconde partie du bassin en 1995-1996 ont été, et sont encore, défrayés par les membres utilisateurs des installations depuis 1996. Il aurait été injuste de demander à l'ensemble des membres

de la saison 1994 de payer d'avance pour des services et des installations futures alors que certains ne seront plus membres au moment de leur entrée en service.

Revenons à notre économiste et à ses propositions :

- 1 *L'abolition totale et définitive des fonds de prévoyance ;*
- 2 *L'étalement sur plusieurs années des dépenses majeures après que les travaux aient été effectués par un recours au crédit-bail, à l'emprunt, au refinancement de la dette, à la marge de crédit ou règlement d'emprunt ;*
- 3 *L'habilitation du patrimoine collectif ;*
- 4 *L'application universelle de la formule à tous les types de copropriétés, résidentielles ou non, neuves ou existantes, incluant les coopératives en habitation et organismes à but non lucratif.*

Tout comme vous, j'ai tiqué sur le troisième point. *L'habilitation du patrimoine collectif ?* Le recours au dictionnaire peut aider, mais je vous donne ma compréhension. En ce qui nous concerne, un membre est habilité à se prévaloir de ses droits et obligations et ainsi prendre part au patrimoine collectif tant et aussi longtemps qu'il est membre en règle de Parc Nautique Lévy.

Par sa décision, l'assemblée générale a respecté la position historique qu'elle a toujours privilégiée.

* Le titre «Haro sur les fonds de prévoyance» est celui utilisé par l'auteur, monsieur Jean Garon. ●

NAVIGATION PAR GROS TEMPS - COMMENT RÉAGIR QUAND LE

par **Guylain Noël**, instructeur - Formation Nautique Québec

Il n'est pas rare de partir sur l'eau par une belle journée de navigation planifiée entre amis ou en famille et que, soudainement, le temps change. Sommes-nous en mesure de faire face aux sautes d'humeur de dame nature?

En tout temps, il faut bien préparer sa sortie sur l'eau afin que celle-ci demeure plaisante. Plus nous serons préparés avant le départ, plus notre navigation sera agréable. Plus nous serons préparés avant le départ, plus nous serons prêts à réagir si les conditions météorologiques se dégradent. Plus nous connaissons notre environnement, notre embarcation et l'état de ses équipements, plus nous sommes en situation de contrôle.

Quand dame nature sort de ses gonds, il faut pouvoir réagir. Ce n'est pas vraiment le bon moment pour se demander si nous disposons de l'équipement de sécurité à bord, si l'équipage connaît les consignes de sécurité, si le même équipage détient suffisamment de connaissances pour comprendre les instructions et s'il est habilité à faire face à la situation. Afin de bien réagir, il faut éviter la panique. Un bon marin doit prévoir avant le départ. Il a déjà détecté parmi ses invités qui sera en mesure de l'assister et il déterminera son périmètre de navigation en fonction de l'expérience de ces derniers.

La définition du gros temps n'est pas la même pour tous. Le gros temps, ce sont des conditions qui font que l'on n'est plus dans notre zone de confort. Une période d'orage et de fort vent, une période de pluie intense, une période de brouillard où la visibilité est nulle ou réduite. Que devez-vous faire dans ces conditions ?

Est-ce que votre navigation était prête? Est-ce que vos routes étaient tracées sur la carte ? Avez-vous fait l'analyse des dangers sur votre route ? Avez-vous planifié des abris, marinas ou zones de mouillage en cas de problème.

Comment y faire face?

Bien choisir sa route : prévoir des abris (marina, mouillages), avoir fait sa navigation sur ses cartes, configurer le GPS et lecteur de cartes à l'avance, se tenir loin des obstacles (hauts fonds, pierres épaves, etc.) et avoir de l'espace et de la marge de manœuvre.

Prendre votre météo avant de partir et même la veille. Ces informations sont disponibles sur plusieurs sites de météo comme météo d'Environnement Canada dans la section météo maritime et vous choisissez le bon secteur.

http://www.meteo.gc.ca/marine/index_f.html

Ces informations s'obtiennent aussi par VHF, auprès des marinas, radio, télévision, journaux et internet.

Avant chaque départ, faire la vérification de tous vos équipements de sécurité et en expliquer le fonctionnement à l'équipage et en indiquer l'emplacement. Vous avez une liste de ces équipements dans le Guide de sécurité nautique de Transport Canada. Cette liste change selon la dimension de votre embarcation.

<http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/tp-tp511-menu-487.htm>

Pour être en mesure d'affronter ou de subir le mauvais temps, il faut être en mesure de comprendre les phénomènes météorologiques. Lorsque vous apercevez le soleil avec un halo cela signifie une dégradation de température normalement dans les 24 heures. Lorsque vous apercevez des nuages en forme d'enclume c'est une zone d'orage.

Pour être prêt à affronter le gros temps, on organise les actions en fonction des connaissances, de l'expérience et des habiletés des membres d'équipage:

- Instructions claires
- Manœuvres efficaces et rapides

- Gestion de la fatigue
- Aucun compromis sur la sécurité
- Rappel des procédures d'homme à la mer
- Gestion des quarts si nécessaire

Chaque membre d'équipage devrait disposer de l'équipement suivant : une veste de flottaison, un bon ciré, un polaire, des gants et un harnais s'il n'est pas avec la veste de flottaison.

Comment gère-t-on le mal de mer ? Voici les principales causes (les 3 F + 1) : le Froid (bien se vêtir), la Faim (bien manger), la Fatigue (gestion de la fatigue), la Frousse, anxiété (première fois et manque d'expérience).

Si vous avez un de ces symptômes, vous avez des risques de souffrir du mal de mer. Le mal de mer est avant tout un problème qui origine d'une trop grande quantité d'informations sensorielles sans référence terrestre (vue de la terre).

Il est important de toujours bien s'alimenter, surtout quand il fait mauvais, car on a besoin de plus d'énergie.

- Organiser ses repas, les préparer avant le départ si possible
- Manger chaud
- Manger léger
- Manger énergétique
- Attention à la déshydratation (boire suffisamment)

Quelques petits trucs pour la conduite de votre embarcation quand il fait mauvais :

- Bien se vêtir
- Bien s'attacher sur le bateau
- Bien voir autour de vous
- Bien surveiller les vagues pour mieux réagir

- Une communication efficace avec ses équipiers
- Bien négocier les vagues par vent de face
- Gestion de la vitesse par vent arrière
- Changer souvent de barre ou utiliser un pilote automatique (attention à l'énergie électrique)

Les 6 dimensions de la navigation :

- Impossible de naviguer sans être conscient de ce qu'il y a à gauche, à droite, derrière, devant, sous l'eau et dans le ciel. C'est un environnement à 6 dimensions!
- Comme les routiers, les marins chevronnés savent, selon l'environnement, à quel endroit les conditions du temps sont généralement meilleures ou pires.
- Si tous les plaisirs de la mer n'ont pas de secret pour eux, c'est qu'ils ont percé les mystères des baies et des caps.

Pour naviguer agréablement et en sécurité, il faut :

- Connaître le comportement du vent et de la mer
- Avoir sous la main les cartes marines et l'information nautique les plus à jour
- Se guider sur les plus récentes prévisions météorologiques
- Avoir préparé sa navigation, c'est-à-dire avoir tracé ses routes, identifier les mouillages, les marinas et les abris en cas de problèmes et avoir aussi identifié les dangers sur notre route

Le secret reste dans l'anticipation et la préparation, ne pas attendre à la dernière minute pour faire une action et surtout respecter ses limites.

Bonne navigation! ●

LA VILLE DE LÉVIS
EST FIÈRE
DE S'ASSOCIER
AU SUCCÈS
DU

PARC NAUTIQUE DE LÉVIS



JEUX DU QUÉBEC 2010

par François Grégoire



Les jeux du Québec auront lieu à Gatineau du 29 juillet au 6 août 2010.

Pour plus d'information, consulter le site :
www.jeuxduquebec.com

La finale régionale Chaudière-Appalaches en voile aura lieu à la Marina Le Grand Bleu au Grand Lac St-François dans la région de Thetford le samedi 26 juin 2010, ou remis au lendemain dimanche 27 juin en cas de mauvais temps*.

Comme à l'habitude, 6 participants pourront être sélectionnés, soit 3 en classe Optimiste et 3 en classe Laser. Il n'y a pas de classe Byte pour l'édition 2010.

Pour la région de Québec, la finale régionale aura lieu dans la baie de Beauport les 3 et 4 juillet 2010.

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec M. Christian Mercier, responsable, au 418-332-3920.

* Les dates pourraient changer. ●

LETRAGE FMD *La force de votre image, c'est notre affaire*

- Lettrage et enseigne
- Impression grand format
- Wrapping de véhicule
- Vitres teintées et pare-brises
- Accessoires automobiles
- Bande décorative
- Lettrage de bateau

www.lettragefmd.com

428, rue du Bel-Air, Lévis, G6V 6L1 Tél.: 418-838-0873 Fax.: 418-838-3796

MOTO  **VTT**




LOUEZ-MOI
à l'heure, à la journée, à la semaine

11337 boul. Valcartier
Loretteville
(418) **842-2703**
www.smsport.ca

ROBERT BÉGIN, dir. général des ventes

 **YAMAHA**  **HONDA**  **SUZUKI**  **ARCTIC CAT**

 **Méconautic**

Normand Lepage

Entretien et réparation de bateaux

1343, rue des Sittelles Saint-Romuald (Qc) G6W 8H7 Cell.: (418) 520-6062 Tél.: (418) 837-3600

Un service soigné...un travail de qualité

Une équipe professionnelle



Depuis 1987, nous vous offrons des services de déménagement 7 jours. Équipements et assurances complets. Local et longue distance. Estimation gratuite.

Québec
Bur.: (418) 833-8366 (418) 655-0885

André Boivin, propriétaire

 **LES TOITURES CLAUDE MORIN INC. FERBLANTIER-COUVREUR**

Couvertures de tous genres.

415, Rte 275, Ste-Marguerite Dorchester (Québec) G0S 2X0
Bur.: 418. 935.3764
Fax: 418. 935.3604

Michel Dallaire
Rés. Tél./Fax: 418.833.8647
Denis Boulay
Rés. Tél./ Fax: 418.888.4291


Claude Marcoux Ltée
THANATOLOGUE
Jean Garneau

1845 De la Rive-Sud, St-Romuald (Québec) G6W 5M6
cmarcoux@videotron.ca
TÉL.: 418-839-8829 • TÉLÉC.: 418-839-0016

 
Marc Royer
Architecte

1005, rue Commerciale, Saint-Jean-Christophe (Québec) G6Z 3H4
Téléphone : (418) 839-5185 • Télécopieur : (418) 834-0157

Les Canadiens sont parmi les plus grands amateurs de navigation de plaisance au monde : plus de 50 p. 100 d'entre eux, soit 13 millions de personnes, s'y adonnent chaque année dans différents types d'embarcations. Ils sont propriétaires de 2,3 millions d'embarcations allant du canot aux yachts de plus de 20 m, soit plus de deux fois le nombre d'embarcations par habitant aux États-Unis. Chaque année, la navigation de plaisance génère plus de 2,5 milliards de dollars en dépenses directes.

Le climat ne permet pas la pratique de la navigation à longueur d'année, sauf sur la Côte Ouest, mais il y a au Canada plusieurs ressources naturelles favorisant cette activité. Le Canada possède plus de plans d'eau que tout autre pays au monde, une myriade de lacs et de rivières s'étalent de par le pays, quelques-uns des plus longs fleuves au monde s'étirent jusqu'aux coins les plus reculés et deux vastes océans le bordent à chaque extrémité.

Au cours de l'histoire, les Canadiens ont vécu près de l'eau et ont voyagé sur l'eau. Les autochtones ont conçu différents types d'embarcations allant des CANOTS D'ÉCORCE ou de peaux jusqu'aux magnifiques embarcations destinées aux longs voyages maritimes. Les premiers explorateurs et les marchands mettent peu de temps à constater l'utilité de ces embarcations artisanales et les adoptent d'emblée.

Chaque année, la Compagnie de la baie d'Hudson, la Compagnie du Nord-Ouest et d'autres expédient par bateau leurs produits sur de longues distances et, par nécessité, adaptent le canot à leurs besoins. Les premières fabriques d'embarcations utilisant des techniques spécialisées de production voient le jour au Québec à la fin du XVIII^e siècle afin de répondre à la demande de canots.

Vers 1850, la navigation de plaisance est populaire dans toutes les couches de la société. Alors qu'un grand nombre de personnes profitent du canot ou des embarcations à avirons, les mieux nanties dépensent sans compter pour acheter des embarcations de

course aux lignes pures ou pour participer aux paris qu'elles suscitent. On forme des clubs de navigation de plaisance pour tout genre d'embarcations, et il est d'usage d'organiser des compétitions pour les membres.

Toutefois, les Canadiens ne se contentent pas de leurs succès locaux et se taillent rapidement une place sur la scène mondiale. Ned HANLAN remporte le championnat du monde d'aviron en 1880; le Canada dispute la Coupe America à deux reprises, en 1876 et en 1881; en 1896, un yacht judicieusement appelé Canada remporte un trophée lors d'une course sur les Grands Lacs, symbole de la rivalité (qui dure encore) opposant le Canada et les États-Unis dans le sport de la VOILE.

Au début du siècle, la mécanisation atteint la navigation de plaisance. On construit des usines qui utilisent des méthodes sophistiquées pour satisfaire la demande croissante d'embarcations et on peut maintenant se procurer des moteurs pour propulser tout genre d'embarcations. Bien que les petits bateaux à vapeur soient utilisés depuis un certain temps, le moteur à gaz révolutionne la navigation de plaisance et atteint son point culminant avec le moteur amovible (hors-bord) que l'on connaît aujourd'hui.

Des techniques et des matériaux mis au point pour d'autres usages, particulièrement la fibre de verre et l'aluminium, sont adaptés pour la construction d'embarcations. En 1950, le Canada compte 72 558 embarcations enregistrées. Seules les embarcations dont le moteur dépasse une capacité de 7,4 kW (10 cv) exigent un permis. Ce chiffre représente donc seule-

ment une partie du nombre d'embarcations. Cependant, en 1987, 1 310 000 permis sont émis. Presque toutes ces embarcations sont de fibre de verre ou d'aluminium.

Dans les années 80, le petit hors-bord est le plus populaire et représente environ 45 p. 100 de toutes les embarcations. Facile à manoeuvrer et à transporter, le hors-bord est une source d'agrément pour des millions de pêcheurs, de chasseurs, d'adeptes du ski nautique et de plaisanciers d'occasion. Le canot, de son côté, représente 30 p. 100 de toutes les embarcations. Peu coûteux, il peut aller presque n'importe où. La chaloupe à rames, longtemps dans l'ombre des embarcations motorisées, gagne en popularité auprès des fervents de la condition physique. Quant aux voiliers, embarcations souvent les plus impressionnantes et les plus remarquées, ils représentent 10 p. 100 de la flotte canadienne.

La fibre de verre a révolutionné la construction des voiliers d'abord réservés aux riches ou aux pêcheurs professionnels. Des milliers de personnes peuvent maintenant se procurer des embarcations de bonne conception, économiques, durables et aux lignes pures. Les manufacturiers canadiens ont connu beaucoup de succès dans ce secteur en particulier : un voilier sur deux fabriqué au Canada est exporté, ce qui engendre plus de 60 millions de dollars de ventes annuelles à l'étranger.

Les embarcations motorisées de plus grande taille avec moteur en Z ou moteur en-bord représentent 6 p. 100 de toutes les embarcations. Les inquiétudes concernant la consommation de carburant ont entraîné des améliorations dans le design de la coque, et l'attention particulière portée à la conception extérieure et au détail a créé de nouvelles demandes.

Au Canada, les plaisanciers sont régis par la Loi sur la marine marchande du Canada et le Règlement sur les petits bâtiments. Ces deux lois sont administrées par Transports Canada,

par le biais de la GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE. Toutefois, il arrive souvent que l'application de la loi soit assurée par le service de police local. Avec le concours du ministère de la Défense nationale et de nombreux bénévoles, ces organismes assurent des services de recherches et de sauvetage dans tout le pays.

Plusieurs associations de plaisanciers, souvent regroupées en organismes nationaux selon leurs intérêts, travaillent en étroite collaboration avec le gouvernement. Ainsi, l'Association canadienne de yachting et les Escadrilles canadiennes de plaisance desservent les adeptes de voiliers ou d'embarcations motorisées d'un océan à l'autre et dispensent des cours de matelotage et de navigation. Parmi les autres groupes s'occupant d'activités similaires, on trouve la Fédération nautique du Canada (qui régit aussi les courses d'embarcations motorisées), la CROIX-ROUGE et la Société royale de sauvetage du Canada.

Tout en enseignant les principes de la navigation, plusieurs de ces groupes s'occupent aussi de la navigation en tant qu'activité sportive. Les victoires récentes des athlètes canadiens dans ces sports les ont propulsés au premier rang des compétitions olympiques et panaméricaines. Le Canada dispute la Coupe America en 1983 et en 1987 et obtient une place respectable à l'arrivée. Les athlètes canadiens connaissent du succès lors de compétitions de CANOTAGE et d'AVIRON. Trois années consécutives (1959-1961), Miss Supertest remporte le trophée Harmsworth dans la compétition d'hydroglisseurs.

La navigation de plaisance est privilégiée par la géographie du Canada, et les Canadiens ont su en tirer avantage.

Auteur MICHAEL VOLLMER

L'Encyclopédie canadienne © 2010 Fondation Historica du Canada ●

De parole et d'action



Gilles LEHOULLIER
Votre député de Lévis



BERGEDAC

BERGEDAC LTÉE
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Licence R.B.Q.: 1331-4208-57

Excavation • Terre • Sable • Gravier • Aqueduc & égout • Travaux de terrassement
Location de machineries lourdes • Marteau hydraulique • Enlèvement de la neige

CLÉMENT BERGERON
Tél. rés.: (418) 833-0991

5161, St-Georges
Lévis (Québec) G6V 4P3
Bur.: (418) 833-1282
Fax: (418) 833-7196

Grues Québec Lévis INC.

Propriétaire/Opérateur

Téléphone :
(418) 872-1234
Sans frais :
1 877 873-1234

Gerry & Guylaine Valcourt



TYMoteurs

1091, rue Commerciale
St-Jean-Chrysostome, Qc
G6Z 2E8
Tél.: 833-0500
Fax: 833-0511
tymoteur1@bellnet.ca
www.tymoteurs.com

684, Route 281
Saint-Raphaël, Qc
GOR 4C0
Tél.: 243-2292
Fax: 243-2123
tymoteur@globetrotter.net



• Tondeuse
• Scie à chaîne
• Tracteur
• Vêtements



GRUPE
CCL
CABINET EN ASSURANCE
DE PERSONNES

« L'avenir se planifie
maintenant »

*Un des cabinets les plus
importants en province !*

→ Plus de 20 assureurs disponibles
→ Plus de 200 représentants à la
grandeur du Québec



Nicolas Roy, Gilles Landry propriétaires

- Assurance VIE
- Assurance SALAIRE
- ACCIDENT / MALADIE
- Assurance COLLECTIVE
- Assurance HYPOTHÈQUE
- MALADIES GRAVES
- Assurance VOYAGE
- PLACEMENTS

Siège social : 784 route du président Kennedy, suite 210, Pintendre
(Québec) G6C 1E2, Téléphone : **(418) 835-0444**

Succursales :

- St-Georges : 1-877-248-2004
- Québec : 1-418-948-4444
- Montréal : 1-866-489-0004

L'OCÉAN FORGE LES MARINS, À LA DURE...

par **Georges Leblanc**, skipper



Tantôt c'est la mer, tantôt l'océan. Voilà deux mots que j'emploie selon l'humeur du moment, influencé par les circonstances que je vis, je les utilise à tour de rôle. Pour le marin que je suis, c'est l'intensité du moment, l'évènement agréable, facile ou difficile que je vis qui engendre l'impulsion qui me pousse à prononcer distinctement les mots mer ou océan, lesquels synonymes dépeignent la même image, le rêve, l'immensité de la grande bleue, les vagues impressionnantes ou la vie à la dure qu'elle ou qu'il impose.

Pour certains qui s'y trempent l'orteil et qui se laissent balloter par le ressac en bordure d'une plage sablonneuse, tout comme pour les artistes peintres qui la peignent inlassablement, tous en profitent à leur convenance et ne la connaissent que de réputation. J'imagine que les contemplateurs, ceux qui l'observent à partir de la terre, l'appellent affectueusement la mer, cependant, en tant qu'écrivain et navigateur, surtout lorsque je navigue sur mon voilier, je préfère utiliser le mot masculin océan. À mes yeux il n'est pas porté sur le maternage, il se montre tel qu'il est: plutôt viril, brusque, changeant et imprévisible. L'homme de mer qui répond à l'appel de l'océan doit apprendre à naviguer au large, à accepter que son imaginaire cède la place à la réalité tout en appréciant ce qu'il lui offre de bon et en réalisant à quel point il transporte, éprouve et fait grandir ceux qui le fréquentent. Les océans sont les plus grandes étendues d'eau salée qui baignent et séparent les cinq continents. Par exemple, pour moi une traversée de l'Amérique à destination de l'Europe est une réalisation qui marque ma vie tout autant que celle que vit probablement l'astronaute en effectuant des rotations sur l'orbite terrestre.

Depuis que je suis skipper, que je sillonne l'océan, j'ai parcouru 200 000 milles nautiques dans toutes sortes de conditions et j'y ai vécu des expériences souvent exaltantes, passionnantes mais quelquefois très éprouvantes et inoubliables. Une sorte de fatalité, de concours de circonstances fâcheuses, imprévues et inévitables, d'adversités et malédictions inexplicables qui, à maintes occasions, ont mis ma vie en danger.

D'un péril à l'autre j'ai gagné en maîtrise, une expérience que l'on ne peut acquérir qu'en étant réellement mis à l'épreuve, confronté à l'inimaginable. Il s'agit de rester organisé, discipliné, d'étudier les différentes options et d'être prêt à affronter le pire, mais surtout, ne jamais renoncer ni s'avouer vaincu.

Est-ce que le fait de vivre ces situations dangereuses en solitaire ou avec un équipage est plus ou moins difficile?

Voilà une question que l'on me pose fréquemment. C'est en relatant les faits inoubliables et les gestes qui ont assuré ma survie et celle de mes équipages que je trouve les réponses à cette interrogation. C'est en

Suite page 19



Assurance de Bateau

Assurance Automobile,
Habitation, Commerciale



CABINET DE
SERVICES FINANCIERS

4950, boul. de la Rive-Sud Lévis
www.lemieuxassurances.com
(418) 835-0939



ERNEST BOUTIN INC.



eboutininc@videotron.ca

4, des Émeraudes
Lévis (Qc), G6W 6Y6
www.ernestboutin.com

Tél.: 418 837-2900
Fax: 418 837-3096



AGENCE DE PÉTROLIERS OCÉANIQUES LIMITÉE

C.P. 176
Lévis (Québec)
G6V 6N8 CANADA

H O N N Ê T É T É • Q U A L I T É • S E R V I C E

106999.2



HONDA
Produits
Mécaniques

628, route Kennedy
Pintendre



418.837.7170

G A Z E A U F O N D P O U R V O U S S E R V I R

L'OCÉAN (SUITE)

par Georges Leblanc

écrivait mon premier livre «Au-Delà des Limites» que j'ai fait découvrir la navigation au large en solitaire en même temps que les émotions, les joies, les craintes, de même que les souffrances qui ont fait partie de mon quotidien lors de cette traversée de l'océan Atlantique nord en furie où j'y ai vécu l'enfer dans la tourmente et frôlé la mort à maintes reprises. Ayant ensuite continué à naviguer et à vivre des aventures extraordinaires tout en étant témoin et victime, j'ai senti un réel besoin de rédiger «L'Océan Prédateur» afin de partager encore une fois avec mes lecteurs la mésaventure qui a eu pour fâcheuse conséquence le chavirage en Manche de mon voilier Open 60 «Océan» lors de la course transatlantique en double, la «Jacques Vabre».



Tout n'avait pas été dit, il y avait encore là de la matière pour mon troisième bouquin «Les Échos de l'Océan» ; ces échos qui se sont propagés par mes écrits tout en exploitant la complicité entretenue entre moi, le skipper, et mes équipiers, en relation avec le voilier «Océan» sur lequel nous avons navigué tout

près de cinq années, et ce, jusqu'au moment fatidique où j'encaissais sa perte. En fait, ce récit, tout comme les précédents, vous a transporté au cœur de l'océan et de l'intrigue.

L'enchaînement de l'action et des faits relatés fait ressortir l'aspect positif qui résulte tout autant de nos performances sportives, trop souvent ignorées, que des épreuves que nous sommes appelés à surmonter.

Il me plaît plus que jamais de partager, de faire vivre aux lecteurs mes incroyables aventures, ce qui ne m'empêche nullement de continuer à naviguer et je peux dire que, depuis ce temps, il en a passé de l'eau salée sous la carène du nouveau «Océan 65» acquis en 2005. De ce temps-ci, je navigue sur mon nouveau voilier le «Océan Phénix» ; un VOR60 ultra performant. Gageons qu'il me sera donné de vivre encore des expériences exaltantes et de parcourir des milliers de milles nautiques sur ces océans. J'en suis aussi à écrire mon quatrième livre intitulé «Le Chant des Sirènes» dans lequel vous prendrez connaissance d'événements inédits qui vous permettront de juger par vous-même, et possiblement de trouver la réponse, à savoir s'il est plus simple et aisé de se tirer de situations périlleuses en étant seul ou entouré d'équipiers. Certes, il est vraiment agréable de pouvoir partager avec ceux qui nous accompagnent les expériences inusitées et joies de toute sorte, mais en est-il de même lorsqu'il s'agit d'affronter et de solutionner les embûches qui se dressent devant notre étrave?

Suite page 20

L'OCÉAN (SUITE)

par **George Leblanc**

Il y a de nombreuses autres questions qui viennent à l'esprit des gens qui restent à terre et de ceux qui s'aventurent sur l'océan. Il suffit de penser qu'au grand large les marins sont livrés à eux-mêmes; ils n'ont que très rarement la possibilité d'obtenir de l'aide extérieure. Ils doivent être autonomes, tout réparer et se débrouiller avec les moyens du bord afin de regagner le port. Ils s'adaptent aux conditions de l'océan et à la plupart des situations, diront-ils. Mais, il y a des fois où les dieux Éole et Neptune sont impitoyables et donnent de grandes leçons d'humilité aux hommes qui s'aventurent sur cet océan; ceux-ci réalisent, bien malgré eux, leur petitesse face aux éléments.

Il y a de plus un sujet qu'on évite d'aborder. Peu osent faire mention des risques de maladie qui peuvent nous affecter ou des accidents graves qui peuvent survenir à notre bord, car, même en étant prévoyants, raisonnables et axés sur l'aspect sécuritaire, il ne suffit que de quelques instants pour que

la situation s'envenime et que notre univers bascule. Cela engendre des aventures humaines stressantes, peu communes qui ne peuvent être appréciées que pour les enseignements que nous en tirons.



La lecture du «Chant des Sirènes» permettra de vous imaginer le sang-froid dont doit faire preuve le navigateur en solitaire face à de telles situations de crise... au beau milieu d'un océan. ●

NOTE DE LA DIRECTION : Que ce soit au printemps ou à l'automne, lorsque les bateaux sont en cale sèche, il est de mise d'utiliser une seule prise électrique. De cette façon, tous profiteront de ce service.



Parc Nautique Lévy (1984) Inc.

4685, rue Saint-Laurent - LÉVIS (Québec) - G6V 8M9

Téléphone: (418) 833-9421 - Télécopieur: (418) 833-7461

Courriel: info@parcnautiquelevy.qc.ca

Site Web: www.parcnautiquelevy.qc.ca

